

Trophées NSI : les lauréates et lauréats 2024 sont...

Qui a dit qu'un informaticien était un codeur, seul, derrière son écran déconnecté de toute réalité ? Certainement pas les élèves, filles et garçons, de la spécialité informatique au lycée ! Au programme de la spécialité « Numérique et sciences informatiques », de la science, de la technique certes, mais aussi des projets en groupe, sur des sujets variés, qui, en incarnant l'informatique dans les problématiques qu'elle permet de résoudre, lui donnent tout son sens. Ce sont ces défis collectifs et leur diversité que célèbrent depuis maintenant 3 ans les trophées NSI. Ce concours imaginé et porté par l'ensemble de l'écosystème numérique, académique et socio-économique, soutenu par le Ministère de l'Éducation nationale récompense des projets réalisés par des groupes d'élèves de première et de terminale dans le cadre de la spécialité éponyme.

Il vise à mettre en avant cet aspect de l'informatique essentiel et pourtant trop souvent méconnu par le grand public : une réalisation informatique est avant tout un travail d'équipe, un savant mélange entre connaissances scientifiques et compétences relationnelles, une combinaison de talents variés pour atteindre un objectif commun.

650 élèves mobilisés en 2022, 800 en 2023, 1000 en 2024, l'engouement pour ces trophées ne cesse de croître... mais cette croissance risque d'être brutalement freinée par le faible nombre d'élèves qui choisissent la spécialité NSI au lycée, comme l'a regretté Madame la Ministre de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet, ce 11 juin, lors de son allocution en introduction à la remise des prix 2024.

Pour cette édition, trois catégories de prix étaient remis : les prix de l'originalité (Première et Terminale), les prix spéciaux du jury (Première et Terminale) et les prix du Sport (Première et Terminale)

La Société informatique de France, soutien de cette initiative depuis sa création, était présente lors de l'annonce du palmarès et a remis, par l'entremise de son secrétaire, le prix de l'originalité-première au projet « Électron libre », une application fournissant une interface utilisateur ergonomique pour modéliser des circuits électriques.

Félicitations à *Axel Girard et Sacha Dussiel du lycée Christophe Colomb à Sucy-en-Brie (Académie de Créteil)* pour la réalisation de cet outil conçu avec le souci de répondre efficacement aux besoins de ses utilisateurs.

Félicitations également aux autres lauréates et lauréats : *Louis Amedro, Marylou Lapôtre et Paul Maillet du lycée Léonard de Vinci de Calais (Académie de Lille) ; Arthur Sirvent, Oscar Valayé et Stanley Ramanantsoa du lycée Frédéric Bazille Agropolis à Montpellier (Académie de Montpellier) ; Theodose Gourdain, Mélodie Landrein et Victor Paris Lemperrière du lycée Malherbe à Caen (Académie de Normandie) ; Emeline Autissier et Edgar Pulles du lycée François Magendie à Bordeaux (Académie de Bordeaux) ; Sania Mattan et Raees Badat du lycée Labourdonnais à Curepipe – Ile Maurice (AEFE)* pour des projets variés à l'image de la discipline qu'ils découvrent.

Les portes de l'enseignement supérieur en informatique puis plus tard du monde professionnel dans ce secteur leur sont grandes ouvertes.

Les palmarès national et territorial de l'édition 2024 et les vidéos de présentation des projets lauréats sont accessibles en ligne : <https://trophees-nsi.fr/resultats-2024>

Gageons que l'édition 2025 nous réservera également de belles pépites et espérons que les regrets exprimés par Madame la Ministre seront accompagnés de mesures concrètes pour accélérer le déploiement de la spécialité NSI dans tous les lycées et encourager son choix par toujours plus de lycéennes et lycéens.